

VERSION 1 du 08/02/2020



RANDONNEES

RUNNING

CYCLOSPORT

JOURNEES

LABELLISEES

Sport en Famille

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
LANDES

**Comité Départemental
UFOLEP des Landes**

91 Impasse Joliot Curie
40280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05.58.06.31.32

Fax. 05.58.06.05.81

Site www.cd.ufolep.org/landes

CALENDRIER 2020

UFOLEP des LANDES

FÉDÉRATION LANDES

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Département
des Landes

REGLEMENT CYCLO 2020

Catégories PC/PCO/3èmes FFC :

Les licenciés de la 3^{ème} catégorie FFC, **ayant obtenu moins de 101 points**, à la fin de la saison précédente, seront classés en 1^{ère} catégorie UFOLEP, sans possibilité de descente de catégorie. Au moment de la prise de la carte de compétiteur, le licencié 3^{ème} FFC ayant moins de 101 points au classement régional FFC, devra fournir, à la commission départementale concernée, la photocopie du classement régional FFC dans lequel apparaît son classement et ses points.

Lorsqu'un coureur FFC de « Série 2 », ayant des points dans cette catégorie, est redescendu en « Série 3 » pour la saison suivante, il ne pourra accéder à la carte « Compétiteur » Ufolep que s'il avait moins de 101 points en « Série 2 ».

Le responsable chargé de la délivrance des cartes, lors de la création de ces cartes, devra pour les licenciés concernés, cocher la case « série 3^{ème} FFC » et indiquer le nombre de points apparaissant au classement.

Un licencié détenteur, l'année précédente, d'une licence FFC PCO sera accueilli en 1^{ère} catégorie UFOLEP, sans possibilité de descente. Un nouveau licencié détenteur, l'année précédente, d'une licence FFC PC D1 ou D2 sera classé en 2^{ème} catégorie UFOLEP.

Un nouveau licencié détenteur l'année précédente d'une licence PC D3 ou D4 sera classé en 3^{ème} catégorie UFOLEP.

Tout licencié UFOLEP détenteur d'un Pass Cyclisme qui sollicite une carte cycloport reste dans la catégorie UFOLEP dans laquelle il est classé au moment où il demande une licence FFC. Tout licencié qui sollicite, en double appartenance, pour la pratique du cycloport, une licence PCO ou 3^{ème} FFC sera classé en 1^{ère} catégorie UFOLEP, quel que soit la catégorie UFOLEP dans laquelle il est au moment où il demande une licence en FFC.

Les ex-Juniors FFC ayant 101 points et plus pourront accéder à la carte « Compétiteur Ufolep » en 1^{ère} catégorie à condition que ce soit en simple appartenance.

Tout licencié s'engage à indiquer toutes les modifications de situation entraînant un changement de catégorie.

Même à l'essai, un cycloportif ne peut courir occasionnellement dans une catégorie supérieure. Si un cycloportif veut « s'essayer » dans une catégorie supérieure, il devra terminer la saison dans cette catégorie.

Cartes de cycloport :

La carte cycloport est valable du 01/01/2020 au 31/12/2020. Elle doit être présentée obligatoirement pour participer aux courses.

Pour les engagements en ligne, sur chaque carte de compétiteur cycloport sera mentionné un code d'accès unique qui permettra de s'engager sur le site national de la CNS.

Les coureurs pourront utiliser leur licence UFOLEP de la saison précédente pour les courses à cheval sur 2 saisons sportives. Cette extension concerne les courses prévues au calendrier qui sont organisées après la saison sportive classique. Attention, cette extension n'est acceptée que pendant les 2 mois suivant la fin de la saison sportive.

Ainsi un cycloportif qui souhaite participer à une épreuve Cycloport UFOLEP le 4 octobre 2020 pourra le faire avec sa licence 2019-2020 si la course a été inscrite au calendrier en début de saison.

4^{ème} Catégorie

La 4^{ème} catégorie remplace la catégorie GS. Elle est divisée en 2 sous-catégories : 4A et 4B. La sous-catégorie 4B est exclusivement réservée aux coureurs de plus de 65 ans.

Les compétiteurs âgés de 65 ans et plus, ne peuvent être classés en 4B que si, auparavant, ils ont été classés en 4A. Les 2 catégories de 4^{ème} (4A et 4B) courent ensemble et marquent des points comme les autres catégories.

Les points leurs sont attribués en fonction de la place obtenue au classement scratch. Les 4B qui accèdent à la catégorie 4A redescendent, s'ils en font la demande écrite, la saison suivante en 4B.

Les 4B qui accèdent à la 3^{ème} catégorie redescendent, s'ils en font la demande écrite, la saison suivante en 4A, sans possibilité de reclassement en 4B pour ladite saison. Ils ne peuvent être descendus que d'une seule catégorie.

Descentes

Un licencié ne peut descendre que d'une catégorie par saison.

Toute demande de changement de catégorie doit faire l'objet d'une demande écrite.

Un compétiteur n'ayant pas obtenu de résultats satisfaisants pourra, après justification, demander par écrit à la CTD, une descente dans la catégorie inférieure.

Demande en début d'année :

Les coureurs âgés de plus de 65 ans ont la possibilité de descendre d'une catégorie chaque année s'ils en font la demande écrite. Cela même s'ils ont réussi à se placer ou à gagner dans la catégorie supérieure.

Les coureurs de 60 ans à 64 ans inclus pourront, s'ils en font la demande écrite, prétendre à redescendre d'une catégorie, à l'exception des coureurs ayant obtenu une victoire dans la catégorie supérieure.

Les coureurs de moins de 60 ans qui monteront de catégorie à partir du 1er septembre ne pourront prétendre à redescendre en début de saison suivante qu'après avoir couru 5 courses dans les Landes dans sa nouvelle catégorie.

Pour les mutations interdépartementales, comme celles d'un même département, le carton de catégorie délivré devra correspondre à celui de la saison précédente.

Demande en cours de saison :

Il y aura la possibilité de demander une descente en cours de saison pour les personnes ayant participé à **au moins 4 courses UFOLEP sur le département des Landes.**

Les demandes seront étudiées lors d'une réunion de la CTD réalisée courant mai et au cas par cas pour les demandes transmises après cette réunion.

Attention toutes les demandes reçues après le 31 mai 2020 et n'utilisant pas le document type ne seront pas traitées, sauf cas exceptionnel. Le document de descente de catégorie est à télécharger sur le site internet de l'UFOLEP des Landes dans la rubrique Cycloport.

Les critères de descente restent à l'appréciation de la CTD.

S'il y a validation de la demande de descente celle-ci entre en vigueur à compter du 1^{er} juin. A partir de cette date, le coureur se verra attribuer un capital de 10 points.

Un exemple : Une demande envoyée mi-Avril, pourra être étudiée le 15 mai si la CTD est programmée ce jour-là. S'il y a validation de la demande, à compter du 1^{er} juin, il pourra courir dans sa nouvelle catégorie mais il se verra attribuer un capital de 10 points.

Mutations :

Sur la période du 1 septembre au 31 octobre, le licencié, s'il n'a pas demandé de renouvellement de licence à son ancien club, est libre d'en changer sans avoir besoin d'avertir quiconque, ni par courrier, ni verbalement.

Si le licencié a renouvelé sa licence dans son ancien club pour la nouvelle saison, et qu'il souhaite en changer par la suite, il est obligé de remplir le formulaire de mutation disponible sur le site de l'UFOLEP des Landes.

Toute demande de mutation hors délai doit être accompagnée d'un chèque de 50 euros à l'ordre de l'UFOLEP des Landes.

Championnat Départemental

Le Championnat Départemental est ouvert à tous les licenciés landais, mais pour prétendre au titre de champion, il faudra avoir participé à **au moins 4 épreuves UFOLEP dans les Landes.**

L'attribution des maillots se fera en fonction du nombre de partants par catégorie.

Ne seront récompensés par un maillot de champion départemental que les coureurs ayant participé à une course regroupant au moins 3 coureurs.

Attention le champion départemental ne portant pas son maillot sur une course ne sera pas classé et se verra supprimer les primes.

Challenges (sprinteurs et grimpeurs)

D'un commun accord avec tous les départements aquitains, tous les vainqueurs des challenges (sprinteurs, grimpeurs) se verront attribuer 3 points.

Si le département ne joue pas le jeu (attribution des points ...), tous les coureurs de ce département (Dordogne) ne pourront prétendre à gagner ce challenge.

Deux cas de figures peuvent cependant se présenter :

- Le cumul challenge et victoire est autorisé, dans ce cas le vainqueur marquera au total 13 points. Les 10 points de la victoire (si le quota des participants le justifie) et les 3 points du challenge. Il cumulera également les lots correspondant aux deux victoires.
- Le cumul n'est pas autorisé, dans ce cas le vainqueur ramasse les 13 points (victoire + challenge) mais il se verra attribuer les lots du second du challenge. Ainsi le second passe premier mais ne prend pas les points.

Montée de catégorie

Tout coureur ayant atteint 30 points dans sa catégorie sera reversé dans la catégorie supérieure.

Barèmes des montées :

a) 30 participants et plus :

Les 5 premiers marquent des points :

1er = 10 points / 2ème = 7 points / 3ème = 6 points / 4ème = 4 points / 5ème = 3 points

b) De 10 à 29 partants :

Les 5 premiers marquent des points :

1er = 8 points / 2ème = 6 points / 3ème = 5 points / 4ème = 3 points / 5ème = 2 points

c) Moins de 10 partants :

Seul le vainqueur marque 5 points

d) 5 partant ou moins :

Seul le vainqueur marque 3 points

Dans tous les cas les places doivent figurer sur le carton cycloport.

Challenges Landais

Challenge B. Preuilh (par équipes)

Les 5 premiers prennent des points : 10, 8, 6, 4, 2.

Les 3 meilleures places de chaque club sont prises en compte, toutes les catégories confondues (Adultes et Jeunes).

Le club organisateur reçoit également 10 points.

Le Challenge Latestaire (participations)

Tout licencié landais participant aux épreuves landaises se voit attribuer 1 point par épreuve. Seule la participation au Championnat Départemental et au Championnat Régional rapporte 2 points par épreuve.

Il y aura un challenge pour les adultes et un pour chaque catégorie jeunes (13/14 ans et 15/16 ans).

Départ peloton commun ou séparé :

Nous rappelons aux coureurs que l'organisateur est le seul décisionnaire pour l'aménagement des départs et qu'ils doivent se conformer à la décision prise.

Cas de figures envisageables :

- S'il y a un peloton en dessous de 20 coureurs le départ sera groupé.
- Si l'effectif du peloton le moins nombreux se situe entre 20 et 25 participants, le choix sera à l'appréciation de l'organisateur ou/et des membres de la commission présents sur l'épreuve.
- Si le peloton le moins nombreux comprend plus de 25 coureurs il y aura 2 départs séparés.

Freins à disque :

Les freins à disques sont autorisés sur toutes les épreuves et pour toutes les catégories.

Interdictions :

Par mesure de sécurité sont interdits :

- Tout dispositif susceptible d'émettre des sons (oreillette, écouteur, casque audio, ...) y compris à l'entraînement. Loi du 01/07/2015.
- Les caméras quelques soient leur points d'ancrage.
- Le blocage des dérailleurs est strictement interdit pour les catégories 13/14 ans et 15/16 ans. Tout concurrent qui se présentera avec un dérailleur bloqué se verra interdire le départ.
- Les vélos à assistance électrique (VAE) sont strictement interdits sur toutes les épreuves de compétition.

Le prix des engagements


Le tarif est de 7,00 euros pour les adultes et 3,00 euros pour les jeunes.

Attention pour les personnes s'inscrivant le jour de la course une majoration d'un euro sera appliquée.


Les pré-inscriptions se feront sur le site <https://ufolep-cyclisme.org/> (Rubrique Calendrier National/Je consulte je m'engage/sélectionner votre course et inscrivez-vous grâce à votre code sur votre carton cycloport).

Il n'y a pas de coût d'engagement pour le départemental cycloport.

Février


Dim 23			
40	Uchacq	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 8 km VC Montois	1 - 2	15h45
Contact :		06 08 53 43 19	

Mars


Sam 7			
40	Maillas	1 - 2 - 3 - 4 - Jeunes	14h30
	Circuit 10 km UCR Saint-Justin		
Contact :		06 75 49 36 38	




Dim 15		Trail des Galoupayres	
40	Mazerolles	Trail 19 km	9h30
	Lous Galoupayres	Trail 8 km	9h45
Contact :		06 18 00 44 39	


Dim 22			
40	Tarnos	3 - 4	14h00
	Circuit RD85 5 km CC Tarnos	1 - 2	15h30
Contact :		06 61 48 00 12	


Sam 29			
40	Luxey	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 6.2 km VC Montois	1 - 2	15h45
Contact :		06 08 53 43 19	

Avril


Sam 11			
40	Begaar	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 2.7 km CC Pays Tarusate	1 - 2	15h45
Contact :		06 84 50 25 81	


Dim 19		   Journée Labellisée Sports en Famille		
40	Ychoux Randonnée La Choureute CC Ychoux	- Cyclotourisme	50 - 72 - 94 km	8h00
		- VTT	56 km	8h00 - 8h20
			47 km	8h00 - 8h30
			34 km	8h15 - 8h45
			20km	9h00
- Rando Pédestre	11 - 15 km	9h00		
- Initiation VTT Jeunes		10h00		
Contact :		07 82 49 96 18 / 06 89 17 03 03		

Sam 25			
40	Saint Geours de Maremne	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 7.5 km ASS Cyclo Hossegor	1 - 2	15h30
Contact :		06 28 21 10 93	


Dim 26			
40	Labouheyre	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 5.8 km JS Labouheyre	1 - 2	15h45
Contact :		06 30 22 82 36 / 06 84 69 35 31	


Mai

Ven 1			
40	Saint-Julien-en-Born	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 5.3 km JS Labouheyre	1 - 2	15h45
Contact :		06 30 22 82 36 / 06 84 69 35 31	

Sam 2			
40	Haut-Mauco	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 6.7 km VC Montois	1 - 2	15h45
Contact :		06 08 53 43 19	

Dim 8		Ubyscapade	
32	Barbotan	Course 11 km	17h00
	UCR Saint-Justin	Course 7 km	17h00
		Randonnée Pédestre 7 km	17h00
Contact :		06 75 49 36 38	

Dim 10				Individuel ou en Equipe de 5 à 6 coureurs	
40	Meilhan		1 - 2	9h00	
	Circuit 103 km Course en ligne Stade Montois				
	Meilhan		1 - 2 - 3 - 4	14h30	
	Stade Montois				
Contact :		06 33 47 02 02			
Informations Complémentaires sur le Dossier de Course					

Dim 17				Départemental	
40	Tethieu				
	Circuit 5.4 km SPS Cyclisme				
Contact :		06 08 32 21 56 / 06 59 58 43 87			



Jeu 21			
40	Aurice Circuit 7.5 km VC Montois	3 - 4 - Jeunes	14h00
		1 - 2	15h45
Contact :		06 08 53 43 19	


Jeu 21			
40	Lesperon Randonnée « La Mayoune » FRJEP Lesperon	VTT	20 - 30 - 40 km
			8h00
Contact :		05 58 89 12 05 / 06 17 32 05 09 / 06 74 89 69 27	


Sam 23		Souémontrail	
32	Montsoué Comité des Fêtes de Montsoué	Course 12 km	9h30
		Course 6 km	9h45
Contact :		07 82 05 98 16	

Dim 24			
40	Villeneuve Circuit 9 km UAS Sabres	3 - 4 - Jeunes	13h30
		1 - 2	15h15
Contact :		06 30 59 21 89 / 06 22 14 12 36 / 06 81 67 58 46	

Sam 30			
40	Rion des Landes Circuit 1.8 km JS Rionnaise	3 - 4 - Jeunes	14h00
		1 - 2	16h00
Contact :		06 60 66 16 81	


Juin

Lun 1			
40	Onesse Laharie	2 - 4	14h00
	Circuit 2.5 km La Roue Onessoise	1 - 3	16h00
Contact :		05 58 42 62 72 / 06 81 02 73 65	


Dim 7			
40	Pissos	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 10 km JS Labouheyre	1 - 2	15h45
Contact :		06 30 22 82 36 / 06 84 69 35 31	


Vendredi 19		Trail Urbain de Saint-Pierre	
40	Saint Pierre du Mont	Trail urbain 14 km	19h00
	Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont		
Contact :		06 65 61 23 32	


Dim 14		 Régional Cycloport UFOLEP	
64			
Contact :		05 59 32 00 66	

Sam 20			
40	Pouydesseaux	3 - 4	9h30
	Circuit 8 km Stade Montois	1 - 2	11h00
Contact :		06 82 02 37 59 / 06 80 32 88 12	


Juillet


Sam 4			
40	Maillas Circuit 10 km UCR Saint-Justin	1 - 2 - 3 - 4 - Jeunes	15h00
Contact :		06 75 49 36 38	

10-11-12		 National Cycloport UFOLEP	
77	Jouarre		
Contact :			


Sam 11			
40	Tartas Circuit 5.2 km CC Pays Tarusate	3 - 4 - Jeunes 1 - 2	14h00 15h45
Contact :		06 84 50 25 81	


Dim 14		   Journée Labellisée Sports en Famille		
40	Eugénie les Bains ASL Eugénois	- Cyclotourisme - Rando Pédestre	48 - 67 - 84 km 9 - 15 km	8h00 8h30
Contact :		06 71 82 67 71		


Dim 19		 Souvenir A. Dupreuilh	
40	Tarnos Circuit RD85 5 km CC Tarnos	3 - 4 1 - 2	14h00 15h30
Contact :		06 61 48 00 12	


Sam 25			
40	Clermont Circuit 5 km SPS Cyclisme	3 - 4 1 - 2	13h30 15h30
Contact :		06 08 32 21 56 / 06 59 58 43 87	

Août


Lun 3			
40	Losse	3 - 4 - Jeunes	9h15
	Circuit 6.9 km UCR Saint-Justin	1 - 2	10h30
Contact :		06 75 49 36 38	

Dim 16			
40	Saubion	3 - 4	14h00
	Circuit 4 km Boucles de l'Adour	1 - 2	15h30
Contact :		06 75 54 32 29	


Sam 22			
40	Rion Bourg	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 4.9 km JS Rion	1 - 2	15h45
Contact :		06 60 66 16 81	

Dim 30			
40	Canenx	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 8.3 km VC Montois	1 - 2	15h45
Contact :		06 08 53 43 19	

Septembre

Sam 19			
40	Labouheyre	3 - 4 - Jeunes	14h00
	Circuit 6.6 km JS Labouheyre	1 - 2	15h45
Contact :		06 30 22 82 36 / 06 84 69 35 31	

Octobre

Dim 18		La Saint Pauloise		
40	Saint Paul les Dax	VTT	30 - 40 km	8h30
	SPS Cyclisme	Marche		
Contact :		06 08 32 21 56		

Décembre

Dim 8	Course Nature des Landes d'Armagnac			
40	Saint Justin	Trail 16 km	9h45	
	UCR Saint-Justin	Trail 9 km	9h45	
		Randonnée Pédestre	9h45	
Contact :		06 75 49 36 38		

Chers amis cycloportifs, chers amis randonneurs,

Voici le programme pour cette année 2020 :

- 24 épreuves Cycloport
- 2 randonnées VTT
- 2 Journées Labellisées « Sport en Famille ».
- 6 Courses à pied

Gratuité des licenciés UFOLEP des Landes sur les randonnées de Cyclotourisme proposées par nos clubs.

Le Championnat Départemental Cycloport se déroulera à Téthieu le dimanche 17 mai 2020.

Tous les licenciés ayant le code activité 27021 (Course hors Stade / Running) qui participent aux courses à pied proposées par nos clubs seront classés dans notre challenge : Ufo Run'Challenge

Le Championnat Régional Cycloport se fera dans les Pyrénées-Atlantiques le 14 juin 2020 et le National du 10 au 12 juillet 2020 à Jouarre (77).

Bonnes courses et excellentes randonnées dans l'esprit UFOLEP.

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
LANDES

Comité Départemental UFOLEP des Landes

91 Impasse Joliot Curie
40280 Saint-Pierre-du-Mont
ufolep.40@wanadoo.fr
www.cd.ufolep.org/landes/
www.facebook.com/ufoleplandes/
Tél : 05.58.06.31.32
Fax : 05.58.06.05.81

Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire